

« Après l'aumône, le mépris »



Manifestation de handicapés devant la préfecture, hier.

Après une première action le 14 février, ils attendent toujours une réponse de Nicolas Sarkozy. Hier, des personnes handicapées se sont à nouveau réunies devant la préfecture pour dénoncer la hausse de 6,83 €, de leur allocation adulte handicapé au

1^{er} janvier. « Avec 628 € par mois, elles sont en-dessous du seuil de pauvreté », note Nicolas Baron, de l'association des traumatisés crâniens. « Après l'aumône, c'est le mépris », dénonce Yannick, membre du mouvement Ni pauvre, ni soumis.